



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1) IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Identifiant du produit: EZKLEENEST
Dénomination du produit: FLOOR ADHESIVE REMOVER
Date de Révision: mars 24, 2022
Version: 1.0
Nom du fabricant: EZ Strip
Adresse: 3258 Marentette Avenue Windsor, ON, CA, N8X 4G4
N° de téléphone en cas d'urgence: +(800) 435-2511
Numéro d'information: +(800) 435-2511
Fax:
Produit / utilisations recommandées:

Date d'impression: mars 24, 2022
Remplace Date: N.A.

SECTION 2) IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Toxicité aquatique aiguë - Catégorie 3
Toxicité orale aiguë - Catégorie 4
Irritation oculaire - Catégorie 2
Sensibilisant cutané - Catégorie 1

Pictogrammes



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger - Santé

Nocif en cas d'ingestion
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer une allergie cutanée.

Mentions de danger - Environnement

Nocif pour la vie aquatique

Conseils de prudence - Général

Lire l'étiquette avant utilisation.

Conseils de prudence - Prévention

Porter des gants de protection et une protection pour les yeux/le visage.
Évitez de libérer dans l'environnement.
Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Conseils de prudence - Intervention

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements contaminés. Et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

Conseils de prudence - Entreposage

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Aucun conseil de prudence disponible.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, nationale et internationale.

Dangers physiques et pour la santé non classifiés ailleurs (DNCA)

Aucun

Toute toxicité aiguë de 10% du mélange est inconnue

SECTION 3) COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

CAS	Nom Chimique	%/poids
0001119-40-0	Glutarate de diméthyle	15% - 40%
0000627-93-0	Adipate de diméthyle	7% - 13%
0068439-46-3	Alcool d'alkyl (C9-C11) éthoxylé	7% - 10%
0005392-40-5	2,6-Octadienal, 3,7-diméthyl-	0.1% - 1.0%
0000106-22-9	(3R)-3,7-Diméthyl-6-octén-1-ol	< 0.1 %

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) des composantes ne sont pas divulgués afin de protéger la confidentialité.

SECTION 4) PREMIERS SOINS

Inhalation

Retirer la source d'exposition ou déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'exposition/malaise ou si préoccupé: consulter un médecin/obtenir des soins médicaux.

Contact cutané

Rincer la peau à l'eau/sous la douche et un savon doux pendant 5 minutes ou jusqu'à ce que le produit soit enlevé. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Contact oculaire

Rincer délicatement les yeux sous avec un faible jet d'eau tiède pour au moins 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation des yeux persiste, obtenir des conseils/des soins médicaux.

Ingestion

Rincer la bouche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Symptômes et effets les plus importants avec manifestation aiguës et différés

Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une allergie cutanée.

Indication des soins médicaux immédiats et des traitements particuliers nécessaires

Traiter selon les symptômes.

SECTION 5) MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés pour l'incendie environnant.

Agents extincteurs inappropriés

Pas de données disponibles.

Dangers spécifiques en cas d'incendie

Un incendie produira des gaz irritants.

Techniques de lutte contre l'incendie

Isoler la zone de danger immédiate et refuser l'accès au personnel non autorisé. Déplacer les contenants non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut être fait en toute sécurité. Éliminer les résidus de combustion et l'eau d'extinction contaminée conformément à la réglementation officielle.

Mesures de protection spéciales

Porter un appareil respiratoire isolant (ARI) à pression protectrice et tenue de feu complète.

SECTION 6) MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Mesures d'urgence

Ne pas toucher ou marcher dans le produit déversé. Isolez la zone dangereuse et éloignez les personnes inutiles. Avertir les autorités en cas de survenue ou de possibilité d'une exposition publique ou dans l'environnement. Restez en montée et/ou en amont.

Équipements de protection

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions individuelles

Éviter de respirer les brouillards/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Précautions environnementales

Arrêter le déversement/libération du produit si cela peut être fait en toute sécurité. Empêcher le produit déversé d'entrer dans les égouts, les égouts pluviaux, d'autres systèmes de drainage non autorisés et les cours d'eau naturels à l'aide de sable, de terre ou d'autres barrières appropriées.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et recueillir les matières déversées avec un matériel absorbant non-combustible et mettre dans un récipient pour l'élimination conformément à la réglementation locale. Éliminer par l'intermédiaire d'un adjudicataire licencié en élimination des déchets.

SECTION 7) MANUTENTION ET STOCKAGE

Général

Laver les mains après utilisations. Ne pas en recevoir dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Avoir recours à de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Interdit de manger, boire et fumer dans les zones de travail. Enlever les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans les salles à manger. Des douches et stations oculaires devraient être disponibles dans les zones où ce produit est utilisé et entreposé. Tous les contenants doivent être correctement étiquetés.

Exigences de ventilation

Utiliser seulement avec ventilation adéquate pour maintenir les contaminants aériens sous les limites d'exposition.

Exigences d'entreposage

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Garder les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

SECTION 8) CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection oculaire

Porter des lunettes de protection chimique ou des lunettes avec écrans latéraux.

Protection de la peau

Lorsqu'un contact est susceptible porter des gants chimiquement résistants.

Protection respiratoire

Non requis dans des conditions normales d'utilisation. Si nécessaire, portez un masque respiratoire approuvé.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Ventilation générale Douches. Stations de lavage oculaire.

Nom de la composante chimique	ACGIH TWA (mg/m3)	ACGIH TWA (ppm)	ACGIH STEL (mg/m3)	ACGIH STEL (ppm)	ACGIH Carcinogen	ACGIH Notations	ACGIH TLV Basis	CAN_ONtmg
2,6-Octadienal, 3,7-dimethyl-		5 (IFV)			A4	Skin; DSEN; A4	Body weight eff; URT irr; eye dam	

Nom de la composante chimique	CAN_ONtppm	CAN_ONsmg	CAN_ONsppm	OSHA TWA (mg/m3)	OSHA TWA (ppm)	OSHA STEL (mg/m3)	OSHA STEL (ppm)	OSHA Carcinogen
2,6-Octadienal, 3,7-dimethyl-								

Nom de la composante chimique	OSHA Skin designation	OSHA Tables (Z1, Z2, Z3)
2,6-Octadienal, 3,7-dimethyl-		

(IFV) - fraction inhalable et vapeur, A4 - Pas classifiable comme cancérigène pour les humains, dam - lésions, DSEN - sensibilisation cutanée, eff - effets, irr - Irritation, URT - Voies respiratoires supérieures

SECTION 9) PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés Physiques et Chimiques

% Solides par poids	0.00000%
% COV	23.4000%
Densité	8.69648 lb/gal
Gravité spécifique	1.04207

Apparence	Blanc épais
Seuil de l'odeur	N/A
Description de l'odeur	Agrumes doux
pH	6.34000
Solubilité dans l'eau	N/A
Inflammabilité	N/A
Symbole du point d'éclair	N/A
Point d'éclair	N/A °F
Viscosité	N/A
Niveau Inférieur d'explosion	N/A
Niveau Supérieur d'explosion	N/A
La Pression de Vapeur	N/A mmHg
La Densité de Vapeur	N/A lb/gal
Point de Congélation	N/A °F
Point de Fusion	N/A °F
Point d'ébullition bas	N/A °F
Point d'ébullition élevé	N/A °F
Température d'auto-inflammation	N/A °F
Point de décomposition	N/A
Taux d'évaporation	N/A gal/min

SECTION 10) STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité

Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter

Éviter le contact avec des matériaux incompatibles.

Risque de réactions dangereuses

Pas de données disponibles.

Matériaux incompatibles

Alcalis. Acides. Agents oxydants.

Produits de décomposition dangereux

Pas de données disponibles.

SECTION 11) DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Route probable d'exposition

Inhalation, ingestion, contact cutané, contact oculaire, inhalación

Risque d'aspiration

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Carcinogénicité

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Mutagénicité des cellules germinales

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Toxicité pour la reproduction

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Sensibilisation Respiratoire/Cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/Irritation cutanée

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion

Voies d'exposition probables

Inhalation, ingestion, contact cutané, contact oculaire, inhalación

SECTION 12) DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Nocif pour la vie aquatique

Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles.

Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles.

Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles.

Autres effets nocifs

Pas de données disponibles.

SECTION 13) DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets

La gestion des déchets devrait être en pleine conformité avec toutes les réglementations fédérales, provinciales et municipales. Selon la RCRA, il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer si, au moment de l'élimination, le produit répond aux critères locaux de la RCRA pour les déchets dangereux.

SECTION 14) INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Information TMD Canadien	U.S. DOT INFORMATIONS
Numéro ONU:	Non réglementé	Non réglementé
Nom d'expédition:	Sans objet	Sans objet
Classe de danger:	N'est pas applicable	
Classe de danger:		N'est pas applicable
Groupe d'emballage:	N'est pas applicable	N'est pas applicable
Note/Disposition spéciale:	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Polluant marin:	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Substance dangereuse (RQ):	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Toxique - Danger d'Inhalation:	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

SECTION 15) INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

CAS	Nom Chimique	%/poids	Liste des réglementations
0001119-40-0	Glutarate de diméthyle	15% - 40%	DSL, TSCA, Canada_ON_VOC, Canada_ON_JSL - Canada_ON_Jurisdictional Screening Level, CAN_VOC - Canada_VOC
0000627-93-0	Adipate de diméthyle	7% - 13%	DSL, TSCA, Canada_ON_VOC, Canada_ON_JSL - Canada_ON_Jurisdictional Screening Level, CAN_VOC - Canada_VOC
0068439-46-3	Alcool d'alkyl (C9-C11) éthoxylé	7% - 10%	DSL, TSCA, CAN_VOC - Canada_VOC

0005392-40-5	2,6-Octadienal, 3,7-dimethyl-	0.1% - 1.0%	DSL, TSCA
0000106-22-9	(3R)-3,7-Diméthyl-6-octén-1-ol	< 0.1 %	DSL, TSCA

Les informations de cette section ne répertorient pas les composants non dangereux qui pourraient CAN_VOC - Canada_VOC, Canada_NPRI, Canada_NPRI_Part5, Canada_ON_JSL - Canada_ON_Jurisdictional Screening Level, Canada_ON_VOC, DSL, IARCCarcinogen, TSCA importantes, en cas de présence à une concentration inférieure à 1%. Veuillez contacter le fabricant pour plus d'informations.

SECTION 16) AUTRES INFORMATIONS

Glossaire

ACGIH- American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence Américaine d'hygiénistes industriels gouvernementaux); ANSI- American National Standards Institute (Institut des standards nationaux Américains); TMD - Transport des marchandises dangereuses; CAS- Chemical Abstract Service (Service d'abstrais chimiques); Chemtrec- Chemical Transportation Emergency Center (US) (centre d'urgence des transports chimiques des États-Unis) CHIP- Chemical Hazard Information and Packaging (Informations sur les risques chimique et emballages) LIS- Liste Intérieure des substances; CE- Concentration Equivalente; EH40 (UK) - HSE Guidance Note EH40 Occupational Exposure Limits (note d'orientation sur Limites d'exposition en milieu de travail); EPCRA- Emergency Planning and Community Right-To-Know Act (planification de secours et le droit à-l'information); ESL- Effects screening levels (Niveaux de dépistage des effets); HMIS- Hazardous Materials Information Service (Service d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail); CL- Concentration Létale; LDosage Létale; NFPA- National Fire Protection Association (Association nationale pour la protection contre le feu); LEMT- Limites d'exposition en milieu de travail; OSHA- Occupational Safety and Health Administration, US Department of Labor (l'administration américaine de la sécurité et de la santé au travail); PEL- Permissible Exposure Limit (limites d'exposition recommandées); SARA (Title III)- Superfund Amendments and Reauthorization Act; SARA 313- Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313 ARI- Appareil Respiratoire Isolant; STEL- Short Term Exposure Limit (Limite d'exposition à court terme); CEQ- Texas Commission on Environmental Quality (La Commission Texane pour la Qualité de l'Environnement) TLV- Threshold Limit Value (valeur limite de seuil); TSCA- Toxic Substances Control Act Public Law 94-469 (Loi relative au contrôle des substances toxiques); TVP - Temps Valeur Pondérée; US DOT- US Department of Transportation (département de Transport des États- Unis); SIMDUT: Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail

Version 1.0:

Date de Révision: mars 24, 2022

Première édition.

Décharge de responsabilité

À notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus, ni aucune de ses filiales n'assument la responsabilité de l'exactitude ou l'intégralité des informations contenues dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent. Les informations ci-dessus se rapporte à ce produit dans sa composition actuelle et est basé sur les informations disponibles à ce moment. L'addition de diluant ou d'autres additifs à ce produit peut entraîner d'importantes modifications à la composition et aux dangers du produit. Puisque les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie ni implicite ni explicite et n'assumons aucune responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces informations.